

Si je vous dis : Marat, vous aurez vite reconnu qui est cet « Ange de l'assassinat » et vous penserez « Charlotte Corday » ; c'est presque gagné. Charlotte s'appelait en réalité – de son vivant – Marie Corday ; c'est de cette manière qu'elle signait ses lettres.

La famille de Corday d'Armont, originaire de Normandie était de petite mais d'authentique noblesse. Son blason portait « d'azur à trois chevrons d'or, avec couronne de comte et comme devise « Corde et Ore ».

Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont, était née le 27 juillet 1768, à Saint-Saturnin-des-Lignerets, aujourd'hui, dans le département du Calvados ; elle était le quatrième enfant et la seconde fille de cette famille de cinq enfants.

Son enfance s'écoule paisible au foyer familial. A l'âge de douze ans, comme elle venait de perdre sa mère, Charlotte fut mise par son père, au couvent de la Sainte-Trinité à Caen où elle reçut l'éducation et l'instruction des plus soignées. Elle lisait beaucoup et notamment des livres de Voltaire, Raynal et Rousseau. Charlotte Corday tomba dans l'illusion commune ; elle avait pris en dégoût la facilité des mœurs de la cour de Louis XVI. Elle demeura dans ce couvent jusqu'à sa vingtième année.

Mme de Maromme nous dit d'elle qu'elle était très grande et très belle...et de la plus éclatante fraîcheur. Sa peau était d'une rare finesse et la jeune fille rougissait avec une facilité extrême, ce qui la rendait ravissante. Bref, c'était assurément une femme superbe.

Le 13 février 1790, fut décrétée, sur le rapport de Treillard, la suppression de tous les couvents et Charlotte revint quelques temps chez son père. C'était l'époque où Charlotte suivait, avec la plus vive sympathie, les progrès de la Gironde annihilant peu à peu le faible Louis XVI. En juin 1791, elle quitta son père pour retourner à Caen chez une vieille parente qui l'accueillit d'abord sans enthousiasme puis lui témoigna bientôt une maternelle affection. Charlotte vécut là une existence un peu plus mondaine, mais toujours attentive aux événements politiques.

Les évènements allient se précipiter. La Gironde a réussi à renverser la royauté, parce que, composée d'hommes intègres et de grand talent, mais dans cette brèche ouverte, la Montagne, le parti de Danton, Robespierre, Marat - le parti de la violence et de la terreur - va s'élançer à son tour et dépasser la Gironde hésitante.

La destitution de Louis XVI ne suffit plus ! Il faut sa condamnation à mort. Ici, Charlotte se refuse à suivre les révolutionnaires. Elle dira à une amie :

« ...Tous ces hommes qui devaient nous donner la liberté l'ont assassinée : ce ne sont que des bourreaux. Pleurons sur le sort de notre pauvre France. »

A partir de ce moment, Charlotte Corday voua une haine mortelle à ces bourreaux qui tyrannisaient son pays ; à ces députés de la Montagne dont le hideux, grêle et difforme Marat, qui n'élevait la voix que pour demander du sang.

La Convention, dans sa très grande majorité, rougissait de le compter parmi ses membres ; mais personne, même parmi les plus zélés de son parti, n'osait ouvertement soutenir ses idées. Mais il avait été élu cependant. Lorsque Vergniaud, l'un des plus éloquents Girondins, avait crié à Marat :

« Donnez un verre de sang à ce cannibale : il a soif. » Il croyait avoir assez fait pour le discréditer. Le lendemain, Marat répondait en faisant désigner quelques têtes de plus pour la guillotine.

L'émeute du 26 février 1793 et le coup d'audace du 2 juin, où le décret d'arrestation des 32 Girondins fut arraché par la force à la Convention, achevèrent de mettre Charlotte Corday hors d'elle-même.

Charlotte avait appris des Girondins que Marat, toujours assoiffé de nouvelles tueries, avait récemment fixé à 260 000 têtes le nombre de nouvelles victimes à envoyer à la guillotine.

Elle avait entendu Barbaroux s'écrier un jour :

« Sans une nouvelle Jeanne d'Arc, sans quelque libératrice envoyée du Ciel, sans un miracle inattendu, c'en est fait de la France ! »

Il est certain qu'à ce moment déjà, sa décision était prise de tuer Marat.